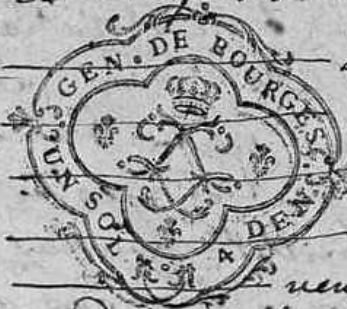


Mariage
 Jean foucher
 et
 Jeanne foucher

La vingt sixieme iuin mil sept cens Trente et un



après les fiançailles et publications
 de trois bans faites en cette
 église suivant les ordonnances
 de la diocèse d'entre Jean foucher
 et Jeanne foucher fille de défunt Silvin foucher
 en son vivant laboureur. et de défunte
 Elvina perveau d'autre part tous deux de cette
 paroisse, auxquelles publications personne ne se
 seroit opposé, et nul empêchement n'ayant
 apparu les curés de la lieu soussignés ai reçu
 les parties susdites a la benediction nuptiale
 que les deux ai donnée selon la forme prescrite
 par la dite église après qu'ils se sont donné
 leur mutuel consentement de mariage, le tout
 en presence et du consentement de Francois
 foucher pere de Francois Rouquin boursier de Jeanne
 Catherine et Marie foucher sœurs dudit Jean
 foucher, de Silvin desbarres beaufrere, de
 Francois Artard oncle, de Pierre pichon, de Jacques
 Chabouveau, de Martin, philippe, Jean Silvin,
 Jacques, et Francois foucher frères de laditte
 Jeanne foucher, de Louis perveau oncle, et
 de plusieurs autres parents et amis qui ont tous
 dit ne s'en voir signer de la enquis sans rien
 que ladite Jeanne foucher foucher
 sans les soussignés

Nicolas Morin

Messieurs

Jeanne

Mourdin

Besche

Ph